

# PROJET PEDAGOGIQUE

## - ACCUEIL DES MERCREDIS AU CCEJ -

### 1) PERIODE :

- Du 9 septembre 2009 au 30 Juin 2010

### 2) PUBLIC :

- Enfants de 3 à 17 ans

### 3) LIEU D'IMPLANTATION :

- Groupe Scolaire de Saint-Selve

### 4) OBJET :

L'Accueil des Mercredis est une structure déclarée auprès de la Direction Régionale et Départementale de la Jeunesse et des Sports. Structure Enfance Jeunesse située au cœur des graves, son organisation prend en compte sa situation géographique et les besoins des familles.

L'Accueil fonctionne et se développe en relation étroite avec les associations sportives et culturelles de la commune de Saint-Selve et des communes alentours.

Compte tenu de ces considérations, les objectifs pédagogiques sont multiples. Ainsi, l'Accueil de Loisirs des Mercredis permettra :

#### • Aux Enfants :

- De découvrir de nouvelles activités
- De pratiquer des activités sportives et culturelles de leur choix
- De continuer de pratiquer les activités de leur choix au sein des associations
- De pratiquer des activités sportives et culturelles de façon régulière et par cycles

L'Accueil de Loisirs n'est pas uniquement un lieu de pratique des loisirs de toute sorte. Il est aussi un lieu d'Apprentissage de la Responsabilité, de l'autonomie et de l'Education à la citoyenneté. Il appartient aux animateurs de créer, à chaque temps fort, l'occasion d'organiser et mettre en place ces temps d'éducation ou de participation.

#### • Aux Parents :

D'offrir à leurs enfants la possibilité de pratiquer les activités de leur choix

De surmonter les contraintes professionnelles et laisser les enfants vivre pleinement la vie associative.

#### • Aux associations :

De développer les relations inter associatives et la dynamique de la vie associative.

### 5) LES HORAIRES :

- DE 7H30 à 9H00 : Accueil Pré-CLSH
- DE 9H00 à 10H00 : Petit déjeuner
- DE 10H00 à 12H00 : Activités Sportives et Culturelles
- DE 12H00 à 13H30 : Déjeuner
- DE 13H30 à 14H30 : Temps de Pause
- DE 14H30 à 15H30 : Sieste pour les plus petits
- DE 14H30 à 16H00 : Activités Sportives et Culturelles
- DE 16H00 à 16H30 : Goûter
- DE 16H30 à 18H30 : Accueil Post-CLSH

### 6) LE FONCTIONNEMENT :

Le fonctionnement de l'Accueil de Loisirs revêt des particularités qui font sa richesse et sa réputation depuis plusieurs années.

C'est un Accueil ouvert à la petite enfance et à l'enfance, à toutes les communes alentours et surtout à toutes les associations sportives et culturelles avec lesquelles il contracte des conventions de partenariat divers.

Le Fonctionnement de l'Accueil des Mercredis repose sur le concours de deux structures gérées chacune par son directeur dont un ALSH support et un Etablissement des Activités Physiques et Sportives.

Le déroulement de l'Accueil de Loisirs se compose de plusieurs temps forts :

#### • Le Temps d'ouverture : 7H30

L'Accueil ouvre ses portes à partir de 7H30.

Deux animateurs se chargent d'accueillir les parents et leurs enfants. Disposant de toutes les informations sur l'Accueil de Loisirs, ils apporteront aux familles toutes réponses aux questions liées au déroulement de la journée du point de vue du rythme de vie de l'enfant, des activités, de l'encadrement et de la restauration.

C'est également le temps de recueil de toutes les informations concernant les acheminements et des consignes divers des parents.

Disponibles, les animateurs aident les familles à mieux gérer le temps de séparation.

- **Le Temps du Petit Déjeuner : 09H00**

C'est un temps convivial permettant à l'ensemble des enfants de se regrouper autour d'un petit déjeuner pour écouter avec attention la présentation du programme des activités de la journée. C'est également un temps d'échanges et d'affinité.

- **Le Temps d'Activités du Matin : 10H00**

Deux structures fonctionnent en complémentarité :

- Un Accueil de Loisirs qui se charge de proposer et d'organiser des activités manuelles et culturelles à tous les enfants de 3 à 17 ans.

Au titre des activités culturelles, une animation bibliothèque est organisée par mois aux enfants de 3 à 6 ans et aux 6 à 8 ans.

- Conjointement, l'Etablissement APS met en place et organise :
  - Une Ecole Multisports en direction des enfants de 4 à 6 ans (St Selve)
  - Des cycles sportifs à destination des enfants de 6 à 12 ans portant sur :
    - La Natation (Villenave d'Ornon)
    - L'Escrime (La Brède)
    - Le Base Ball (St Selve)
    - Le Roller (St Selve)

- **Le Temps du déjeuner : 12H00**

C'est un temps de convivialité. Un temps de partage et d'échanges. Un temps de respect de la nourriture, d'éducation du goût et du respect de l'environnement

- **Le Temps d'Activités de l'Après Midi : 14H00**

Pour les plus petits, c'est le temps de la sieste. Quant aux plus de 5 ans, le moment est consacré aux activités sportives pour tous.

Au même titre que les activités manuelles de la matinée, un programme prédéfini guide l'organisation de l'après midi. Toutefois, les animateurs laissent souvent des marges aux enfants pour choisir leurs activités.

- **Le Temps du Goûter : 16H00**

C'est un temps de retour au calme. Il marque la fin des activités programmées. C'est le temps consacré à l'évaluation des actions de la journée.

- **L'Acheminement :**

Pour offrir aux enfants, dont les Parents travaillent, la possibilité d'accéder aux pratiques des activités sportives et culturelles de leur choix, depuis une dizaine d'années, un système d'acheminement a été mis en place en direction des associations sportives ou culturelles dans la limite des communes de Saint-Morillon, Saint-Selve et Castres Gde et La Brède.

Pour des raisons de sécurité et d'éloignement, l'acheminement ne traverse pas la RN113.

Pour en bénéficier, il suffit de le signaler lors de l'inscription, et d'informer les animateurs en charge de l'accueil du matin sur les activités, les horaires et les lieux d'activités de l'enfant dans la journée.

L'Acheminement ne fonctionne pas en dehors des heures d'ouverture de l'Accueil de Loisirs.

## **7) L'ENCADREMENT :**

Pour couvrir l'ensemble des besoins au sein de l'Accueil des Mercredis, on dénombre 3 fonctions dont :

- 1 Fonction de Directeur pour l'Accueil de Loisirs Sans Hébergement couvrant l'ensemble de la journée et dirigeant une équipe de 3 animateurs en charge de la petite enfance et 3 animateurs pour les enfants d'âges primaires.
- 1 Fonction de Directeur pour l'Etablissement APS, en charge de deux animateurs sportifs pour tous les cycles sportifs.
- 1 Fonction de conducteur de minibus pour les acheminements.

Les Directeurs des Accueils des Mercredis

---

Mme Elisa RAZAFINTSALAMA  
Directrice de l'ALSH

Mr Lilian LETELLIER  
Directeur de l'ETAPS